Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 035-213500804-20260224-D2602007-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE RENNES
CANTON DE LE RHEU

VILLE DE CINTRÉ

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 24 FEVRIER 2026

Nombre de conseillers en exercice :	**16**	**Date de convocation :**	**18 février 2026**
Présents :	**13**	**Date d'affichage :**	
Votants :	**15**		

L'an deux mil vingt-six, le **VINGT-QUATRE FEVRIER**, à 19 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Jacques **RUELLO**, Maire.

Étaient présents : Julie **BOCHEL**, Alexandra **BIDEAU**, Agnès **BREGENT**, Anton **BUREL**, Amélie **CHAUVIN**, Gwennaël **DANION**, Gérald **DUVAL**, Yannick **FOLGOAS**, Béatrice **LAMBERT**, Dominique **TRAON**, Christophe **VALY**, Philippe **VAUGON**.
Étaient absents excusés : Sylvie **GARDANS** qui donne procuration à Dominique **TRAON**, Christian **GAUTIER** qui donne procuration à Christophe **VALY**.
Était absente : Laura **ROZE**.
Secrétaire de séance : Béatrice **LAMBERT**.

OBJET : D/26/02/007 – Finances – Budget principal 2025 – Approbation du Compte Financier Unique (CFU)

- Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT),
- Vu le Compte Financier Unique 2025 de la Commune,
- Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents,
- Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents,
- Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU,
- Le CFU fait ressortir les éléments les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses :	2 240 232,19 €
Recettes :	2 484 811,94 €
-Résultat de l'exercice :	+ 244 579,75 €
-Résultat antérieur reporté N-1 :	+ 393 100,20 €
Résultat de fonctionnement :	**637 679,95 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses :	2 844 992,94 €
Recettes :	2 474 332,21 €
Résultat de l'exercice	28 140,05 €
Résultat antérieur reporté N-1	- 452 687,70 €
Résultat d'investissement	**- 424 547,65 €**

Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 035-213500804-20260224-D2602007-DE

L'ENSEMBLE

Dépenses :	5 085 224,43 €
Recettes :	5 358 804,18 €
Résultat antérieur reporté N-1	342 373,39 €
Résultat de l'exercice	**615 953,14 €**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 10 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions, Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote, approuve le Compte Financier Unique 2025.

Pour copie conforme,
Le registre dûment signé,

Le Maire,

Jacques RUELLO.